

Forum régional africain sur la justice centrée sur les personnes 2025

« Promouvoir une justice centrée sur les personnes en
Afrique : construire des sociétés justes pour tous »

Note conceptuelle

Date : 28 octobre 2025

Heure : 8 h 30 – 17 h 45 GMT (UTC+0)

Lieu : Banjul, Gambie

Lieu : Centre international de conférences Sir Dawda Kairaba Jawara - Salle thématique.

*(En marge de la 85e session ordinaire de la
Commission africaine des droits de l'homme et des peuples)*

Alliance Africaine 
POUR UNE JUSTICE CENTRÉE SUR LES PERSONNES

Co-organisateurs :



Introduction

Partout en Afrique, des millions de personnes cherchent à résoudre les problèmes de justice qui comptent le plus dans leur vie, qu'il s'agisse de litiges fonciers, de questions familiales, d'accès aux services ou de protection des droits environnementaux. Cependant, pour beaucoup, les systèmes judiciaires restent éloignés, coûteux ou difficiles à appréhender. Un fossé important persiste en matière de justice, en particulier pour les femmes, les jeunes, les populations déplacées et les communautés marginalisées. Combler ce fossé n'est pas seulement une question d'équité, mais aussi un fondement pour prévenir les conflits, maintenir la paix et bâtir des sociétés résilientes. Lorsque les gens ont confiance dans la possibilité de résoudre leurs différends de façon équitable et pacifique, les griefs sont moins enclins à dégénérer en violence. S'appuyant sur les travaux de l'[Alliance africaine pour une justice centrée sur les personnes](#) et s'inspirant du succès de la [Conférence régionale Asie-Pacifique sur la justice centrée sur les personnes](#) en 2024, le Forum régional africain sur la justice centrée sur les personnes réunira un ensemble diversifié de parties prenantes afin de tracer la voie à suivre pour une justice centrée sur les personnes en Afrique.

Le forum se tiendra en marge de la [85e session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples](#) (CADHP). Le thème de l'année 2025 de l'Union africaine (UA) est « Justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine grâce aux réparations ». Le forum créera une plateforme unique pour mettre en valeur les expériences africaines, promouvoir la collaboration et renforcer l'engagement politique en faveur de systèmes judiciaires accessibles, inclusifs et réactifs. L'un des principaux résultats sera la promotion de l'adoption d'une résolution administrative par l'Alliance africaine pour une justice centrée sur les personnes, visant à faire progresser la justice centrée sur les personnes en Afrique.

Contexte et justification

La justice est au cœur de la cohésion sociale, des droits de l'homme, du développement durable et de la paix. En permettant aux communautés de résoudre les conflits de manière constructive, de traiter rapidement les griefs et de garantir un accès équitable aux droits et aux ressources, [la justice centrée sur les personnes joue un rôle direct dans la prévention des conflits et le soutien aux efforts de consolidation de la paix](#). Elle renforce également la résilience des communautés face aux chocs, qu'ils soient politiques, sociaux, économiques ou environnementaux. [La justice centrée sur les personnes est essentielle pour faire face aux crises mondiales multifacettes auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui](#). Le Secrétaire général des Nations unies a souligné que « l'accès à la justice pour tous et des institutions efficaces, inclusives et responsables sont des catalyseurs essentiels pour les autres ODD ». Malgré cette reconnaissance, l'objectif de l'accès universel à la justice reste sous-priorisé, sous-financé et insuffisamment pris en compte dans le cadre plus large des Objectifs de développement durable (ODD). Le « [Programme commun](#) » (2021) et la « [Nouvelle vision de l'état de droit](#) » (2023) avancée par le Secrétaire général des Nations unies ont réaffirmé que la justice était une dimension essentielle du rôle fondamental de l'état de droit, des droits de l'homme, de la justice et de la sécurité dans le renouvellement du contrat social, s'engageant à adopter une approche centrée sur les personnes en matière d'état de droit et de justice.

L'Agenda 2063 de l'Union africaine stipule que « l'Afrique doit avoir une culture universelle de bonne gouvernance, de valeurs démocratiques, d'égalité des sexes et de respect des droits de l'homme, de la justice et de l'état de droit ». L'architecture africaine de gouvernance comprend un groupe dédié au constitutionnalisme et à l'état de droit. Les [Directives et principes sur le droit à un procès équitable et à l'assistance juridique en Afrique \(2003\)](#) de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples sont une démonstration clé des efforts continentaux visant à rendre la justice plus accessible et plus efficace. Dans son [plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063](#) (2024-2033), l'Union africaine met l'accent sur la promotion et la protection des droits des citoyens, ainsi que sur la consolidation de la justice et de l'état de droit, soutenues par une approche impliquant l'ensemble de la société et du gouvernement.

Elle souligne également la nécessité de soutenir l'accès des enfants à la justice, notamment par le développement et le renforcement de systèmes judiciaires adaptés aux enfants.

Pourtant, l'objectif consistant à garantir l'accès à la justice pour tous, pierre angulaire de l'ODD 16 et de l'Agenda 2063, reste hors de portée pour beaucoup. Plus précisément, les progrès vers la réalisation de l'ODD 16, qui vise à promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives, sont lents, certaines cibles liées à l'accès à la justice ayant même régressé. La justice civile continue de décliner, des milliards de personnes n'ayant pas accès à une justice efficace. Sans systèmes judiciaires solides, fiables et inclusifs, les griefs non résolus peuvent alimenter des cycles d'instabilité et éroder la résilience des communautés face aux crises. Ce « fossé judiciaire » préoccupant et les mécanismes judiciaires surchargés créent un écart important entre l'offre et la demande, les besoins en matière de services judiciaires dépassant de loin les ressources et les capacités disponibles pour y répondre. En conséquence, de nombreuses personnes, en particulier celles issues de communautés vulnérables et marginalisées, ne peuvent pas accéder à la justice dont elles ont besoin. Les problèmes judiciaires quotidiens, tels que ceux liés à l'utilisation des terres, aux dommages environnementaux, à l'endettement, aux relations familiales, à l'emploi et à l'accès aux services de base, touchent de manière disproportionnée les femmes, ainsi que les communautés marginalisées et vulnérables, exacerbant les défis liés à l'inclusion sociale, à la santé, à l'éducation et aux moyens de subsistance. Si les femmes ont à peu près autant de besoins judiciaires non satisfaits que les hommes, la nature de ces besoins reflète souvent les expériences de désavantage, d'exclusion, de discrimination et de violence vécues par les femmes.

Les approches de la justice centrées sur les personnes reconnaissent que les systèmes judiciaires doivent répondre aux besoins, aux expériences et aux réalités des individus et des communautés, en particulier ceux qui ont été historiquement marginalisés. Lorsqu'elles sont conçues dans une optique de prévention des conflits et de consolidation de la paix, ces approches peuvent transformer les systèmes judiciaires en plateformes de dialogue, de médiation et de réconciliation, renforçant ainsi la stabilité aux niveaux local et national. Les mécanismes judiciaires coutumiers et informels, les initiatives communautaires, les services judiciaires mobiles et les efforts d'autonomisation juridique à la base sont des éléments essentiels de l'écosystème judiciaire au sens large. Il est urgent de reconnaître, de renforcer et d'étendre ces efforts, en mettant en place des voies d'accès à la justice résilientes et inclusives qui ne laissent personne de côté. Le forum offre l'occasion de consolider le leadership africain, de partager des données et des innovations, et de mobiliser l'action collective.

Description du forum

Ce forum d'une journée sur la justice centrée sur les personnes en Afrique réunira un large éventail de parties prenantes, notamment des décideurs politiques, des organisations de la société civile, des praticiens du droit, des chercheurs, des donateurs et des représentants de communautés marginalisées, pour une journée de dialogue interactif et d'apprentissage partagé. L'événement comprendra une série de discours liminaires et de tables rondes destinés à faire émerger des solutions pratiques, à mettre en avant des approches innovantes et à renforcer la collaboration entre les différents secteurs. En mettant l'accent sur l'inclusion et l'engagement significatif, le forum vise à approfondir la compréhension des approches de la justice centrée sur les personnes et à favoriser les stratégies collectives visant à promouvoir des systèmes judiciaires équitables et efficaces en Afrique. Une attention particulière sera accordée à l'exploration de la manière dont la réforme de la justice et les approches communautaires peuvent servir d'outils de prévention des conflits, renforcer la confiance dans les institutions et renforcer la résilience sociale.

L'un des principaux résultats du forum sera la promotion d'une résolution administrative de l'Alliance africaine pour une justice centrée sur les personnes visant à faire progresser la justice centrée sur les

personnes en Afrique, qui énoncera les engagements communs, les priorités stratégiques et les actions concrètes pour faire progresser la justice pour tous. L'événement marquera également le lancement du rapport régional africain sur la justice centrée sur les personnes, qui offrira de nouvelles perspectives et des données probantes pour éclairer les politiques et les pratiques à travers le continent. Grâce à ces étapes importantes, le forum contribuera à renforcer les réseaux et les partenariats, en mobilisant les connaissances, les ressources et le soutien coordonné en faveur des initiatives de justice centrée sur les personnes. En reliant la justice aux objectifs de consolidation de la paix et de résilience, le forum positionnera également la justice centrée sur les personnes comme un pilier essentiel de la paix et de la stabilité durables en Afrique.

Objectifs du forum

- Mobiliser un engagement politique de haut niveau pour faire progresser les approches de justice centrée sur les personnes à travers l'Afrique.
- Faciliter l'échange de pratiques prometteuses et d'innovations qui renforcent l'accès à la justice, favorisent l'inclusion, préviennent les conflits, renforcent la résilience et défendent les droits humains.
- Promouvoir la production et l'utilisation de données et de preuves en matière de justice afin d'éclairer l'élaboration des politiques, la programmation et l'allocation des ressources.
- Renforcer les partenariats multipartites et la collaboration régionale entre les gouvernements, les organismes régionaux, la société civile, les acteurs de la CIJ, le secteur privé et les partenaires de développement.
- Promouvoir l'adoption d'une résolution administrative définissant une vision commune, des priorités stratégiques et des actions collectives pour faire progresser la justice centrée sur les personnes à travers le continent.
- Lancer un rapport régional africain sur la justice centrée sur les personnes.

Ordre du jour du forum

08h30-09h00	Inscription et accueil avec thé/café Inscription des participants et réseautage informel autour d'un rafraîchissement
09h00	Ouverture du forum Discours de bienvenue Ouverture officielle du forum, présentation générale de l'Alliance africaine pour une justice centrée sur les personnes et objectif commun de la journée. Cadrer la conversation Souligner l'importance d'une justice centrée sur les personnes pour promouvoir la paix, la résilience et le développement, et présenter les possibilités de collaboration.
09h30-10h45	Plénière 1 : Union africaine (UA) et mécanismes régionaux

	Table ronde de haut niveau animée par Pathfinders for Peaceful, Just and Inclusive Societies : « Tirer parti de l'UA et des mécanismes régionaux pour renforcer l'accès à la justice pour tous » Cette discussion explorera comment l'UA et les organismes régionaux tels que la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté de développement d'Afrique australe (CDAA) peuvent contribuer à élargir l'accès à la justice, en particulier pour les communautés vulnérables et marginalisées. Elle se concentrera sur l'harmonisation des instruments juridiques régionaux avec les politiques nationales en matière de justice, la promotion de la coopération transfrontalière et le partage des meilleures pratiques afin de garantir une justice équitable dans tous les États africains. La session abordera également le thème de l'année 2025 de l'UA, « Justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine grâce aux réparations », et examinera comment celui-ci s'inscrit dans le programme plus large de la justice centrée sur les personnes. Enfin, la discussion mettra en évidence comment une coopération régionale efficace en matière de justice favorise la prévention des conflits, encourage le règlement pacifique des différends et renforce la résilience institutionnelle au-delà des frontières.
10 h 45-11 h	Pause café/thé
11 h 00	Plénière 2 : Données, recherche et preuves en matière de justice Table ronde interactive animée par Hiil : « Des chiffres aux besoins : utiliser les données pour instaurer une justice centrée sur les personnes en Afrique » Cette session mettra l'accent sur l'importance des données, de la recherche et des preuves dans la mise en place de systèmes judiciaires efficaces, transparents et équitables. Elle explorera les meilleures pratiques en matière de collecte et d'utilisation des données, de renforcement des capacités de recherche et de promotion de politiques fondées sur des preuves qui améliorent l'administration de la justice dans les pays africains. Elle mettra également en lumière le travail en cours des membres de l'Alliance africaine pour une justice centrée sur les personnes dans la collecte et l'utilisation de données sur la justice centrée sur les personnes. En fondant leurs décisions sur des preuves solides, les acteurs de la justice peuvent identifier plus efficacement les signes avant-coureurs de conflits, traiter les griefs sous-jacents et concevoir des interventions qui renforcent la consolidation de la paix et la résilience sociale.
12h15-13h30	Pause déjeuner
13h30-14h45	Plénière 3 : Veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte : la justice pour les enfants Table ronde animée par Terres de Hommes : « De la vulnérabilité à la prise de parole : réaliser la justice pour les enfants en Afrique » Cette session explorera les moyens de promouvoir la justice pour les enfants dans le cadre des efforts de justice centrés sur les personnes en Afrique. Elle réunira les principales parties prenantes afin de discuter des approches pratiques visant à rendre les systèmes judiciaires plus accessibles, plus protecteurs et plus réactifs aux droits des enfants. La session mettra

	en évidence les innovations, les défis et les opportunités pour renforcer une justice adaptée aux enfants, en mettant l'accent sur la participation, la protection et l'autonomisation juridique. Une attention particulière sera accordée au rôle des systèmes judiciaires adaptés aux enfants dans la prévention des cycles de violence, la promotion de la réconciliation et le développement de la résilience des jeunes afin qu'ils puissent contribuer à des sociétés pacifiques et inclusives.
14h45-16h	Plénière 4 : Promouvoir des voies diverses vers la justice Table ronde animée par le PNUD : « <i>Construire des ponts – Promouvoir des voies diverses vers la justice grâce à une approche centrée sur les personnes</i> » Ce thème mettra en évidence l'importance de pratiques judiciaires inclusives et adaptées à la culture, spécifiques au contexte africain. Il encouragera le partage de bonnes pratiques, de modèles innovants et d'initiatives communautaires qui favorisent l'équité, la réconciliation et la cohésion sociale dans diverses communautés africaines. Il invitera à discuter des initiatives locales qui donnent la priorité aux voix et aux besoins des communautés défavorisées, favorisant ainsi des systèmes judiciaires équitables et accessibles. Ce faisant, il soulignera comment de telles approches peuvent apaiser les tensions, instaurer une confiance mutuelle et servir de mécanismes essentiels pour la prévention des conflits et la résilience des communautés.
16h00-16h15	Pause café/thé
16h15	Clôture du forum Mot de clôture et lancement du rapport sur la justice centrée sur les personnes Réflexions de clôture sur les discussions de la journée et lancement officiel du rapport sur la justice centrée sur les personnes en Afrique par l'Alliance africaine pour une justice centrée sur les personnes, mettant en avant ses principales conclusions et recommandations. Promouvoir l'adoption d'une résolution administrative sur la justice centrée sur les personnes, Commissaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples Promouvoir l'adoption de la résolution sur la justice centrée sur les personnes, qui représentera un engagement collectif en faveur de la justice comme fondement du développement durable et de l'équité en Afrique.
17h00-18h00	Réception de réseautage Occasion informelle pour les participants de nouer des contacts et de partager leurs expériences.